

Sanso MultiStratégies

Part S FR0013139318

Informations clés pour l'investisseur :

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement :

Le fonds Sanso MultiStratégies a pour objectif de réaliser sur l'horizon de placement recommandé (5 ans) une performance, nette de frais, supérieure à son indice de référence (€STR capitalisé +3,00%) au travers d'une stratégie de performance absolue. La flexibilité des stratégies mises en œuvre implique dans le temps, l'alternance d'expositions sur différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises, monétaire...), rendant ainsi caduque toute comparaison avec un indice « figé » de marché.

Le fonds est composé de plusieurs stratégies complémentaires investissant sur différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises...) et zones géographiques (Europe, Etats-Unis, Japon, Emergents...). Le fonds peut avoir recours à des prises de positions acheteuses ou vendeuses sur les diverses classes d'actifs.

Les stratégies peuvent être de différents types : suivi de tendance ; contrariante ; stratégie neutre marché ; rendement... La liste des stratégies n'est pas exhaustive. En fonction des configurations de marchés, les stratégies peuvent être actives ou inactives. La société de gestion analyse en permanence les classes d'actifs éligibles et cherche à développer de nouvelles stratégies.

Le processus d'investissement vise à répartir de façon discrétionnaire le portefeuille sur les différentes stratégies sélectionnés. L'allocation entre les différentes stratégies sera gérée de façon dynamique, sans toutefois que toutes les stratégies soient systématiquement implémentées dans le fonds. Le portefeuille pourrait être investi à 100% en placements monétaires.

Actions : le fonds pourra être exposé sur tous les secteurs d'activité, toutes les zones géographiques (y compris pays émergents) et sur toutes les tailles de capitalisation (y compris petites et moyennes, c'est-à-dire inférieure à 5 milliards d'euros), dans les limites indiquées ci-après : exposition nette actions : - 50% à +50% de l'actif net (dont -25%/+25% sur les petites et moyennes capitalisations ; dont -25%/+25% sur les actions « pays émergents »)

Produits de taux : le fonds pourra être exposé aux marchés de taux et de crédit sans distinction de notation ni de nature d'émetteurs dans les limites ci-après indiquées : Sensibilité nette taux : -5 à +5. Les émissions souveraines pays développés, sans restriction de notation, représentent -100% à +100% de l'actif net. La limite des émetteurs privés « Investment Grade » : 0% à 100% de l'actif net. La limite Notation « High Yield » / spéculative (inférieur à BBB- /S&P): 50% maximum de l'actif net). La limite « Pays Emergents » : 0% à 50% de l'actif net.

Produits monétaires : le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif net en produits monétaires.

Devises : l'exposition devises se fera dans une fourchette de -100% / +100% de l'actif net. Le risque de devises résultera de l'exposition de la couverture ou de l'arbitrage via des opérations de change spot, change à terme, investissement en actifs libellés dans des devises autre que l'EUR, des OPC et/ou des produits dérivés.

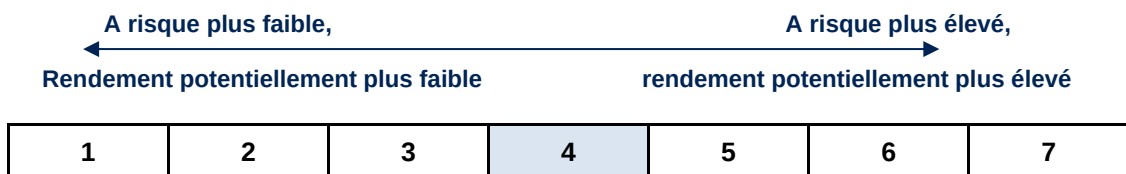
Parts d'OPC : Niveau d'investissement jusqu'à 10% de l'actif net. Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM et de FIA de droit français ou étranger. Le FCP pourra investir dans des OPC de la société de gestion. Le FCP peut avoir recours aux exchanged traded funds.

En termes d'actifs utilisés, le fonds peut investir (i) dans des titres vifs/en direct (actions, obligations et titres de créance, libellés en toutes devises, sur tout type d'émetteurs publics des pays développés, sans restriction de notation, , pouvant représenter jusqu'à 100 % de l'actif net), (ii) dans des parts ou actions d'OPC (y compris trackers/ETF) de droit français et étranger soumis ou non à la Directive européenne n°2009/65/CE (jusqu'à 10%) et (iii) dans des instruments financiers à terme futures, swap), négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins de couverture et/ou d'exposition aux différents risques conformément à l'objectif de gestion.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès de CACEIS Bank, chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) avant 10 heures. Leur règlement interviendra en J+2

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement :



Le niveau de risque du fonds (catégorie 4) reflète principalement l'exposition aux différents risques du portefeuille : risque action, de taux, de change mais également aux expositions aux pays émergents et aux titres spéculatifs ainsi qu'au niveau de volatilité cible du fonds (7%). Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ». La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Par ailleurs, l'investissement, sur des titres à caractère spéculatif peut renforcer ce risque et pourra entraîner une baisse plus importante et plus rapide de la valeur liquidative. La survenance de ce risque peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Risque de contrepartie : Résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré, ce risque provient du fait que

certaines contreparties pourraient ne pas honorer leurs engagements au titre de ces instruments.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM (y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts). Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	0%

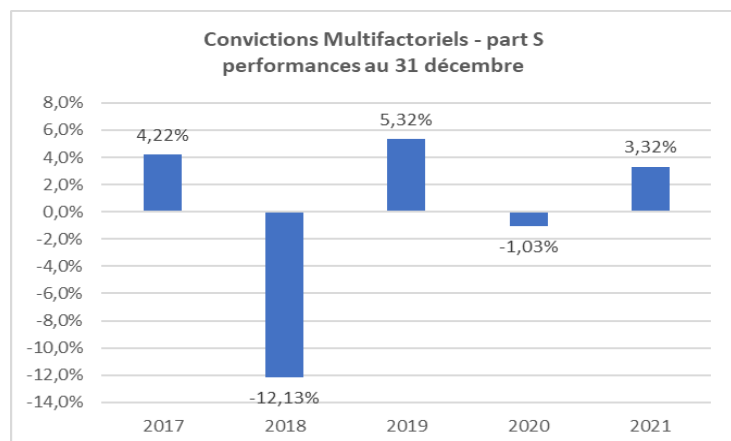
(*) Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.17% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	La part variable des frais de gestion représentera 10%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et une performance de €STR + 3.00%. En 2021 (*) : 0.80%

(*) Exercice clos au 30/6/2021. Ces frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 15 et suivantes du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.sanso-is.com

Performances passées :



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sanso MultiStratégies a été créé le 22 Avril 2016. La part S a été créée le 27 Mai 2016. La devise de référence est l'Euro.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Elles comprennent le réinvestissement des dividendes/coupons courus.

Changement de stratégie d'investissement : 25/08/2020

Jusqu'au 25/08/2020, le fonds se dénommait Convictions Multifactoriels

Politique de rémunération :

La politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : www.sanso-is.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion

Informations pratiques :

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.sanso-is.com ou auprès de la base GECO du site de notre régulateur, l'AMF.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de SANSO INVESTMENT SOLUTIONS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La société de gestion SANSO INVESTMENT SOLUTIONS est agréée en France et réglementée par l'AMF : GP11000033

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/03/2022.